



REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE TAVERNY

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le dix-sept novembre à vingt heures trente, le Conseil municipal dûment convoqué par Madame le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances en la salle du Conseil, sous la Présidence de Madame Florence PORTELLI.

Madame le Maire ouvre la séance. Il est procédé à l'appel nominal :

MEMBRES PRESENTS : Mme PORTELLI Florence – M. GLUZMAN Régis – Mme CHAPELLE Catherine – M. KOWBASIUK Nicolas – Mme PREVOT Vannina – M. GASSENBACH Gilles – Mme FAIDHERBE Carole – M. DELAVALOIRE Michel – Mme BOISSEAU Laetitia – M. GERARD Pascal – Mme MICCOLI Lucie – M. CLEMENT François. **ADJOINTS AU MAIRE**

Mme BOUCHON Délia – M. LECLAIRE Christian – M. SANTI Elie – M. MASSI Jean-Claude a quitté la séance à 22h20 – Mme TUSSEVO Anne-Marie – M. LELOUP Michel – Mme CARRE Véronique – M. LE LUDUEC Bernard – M. BERGER Alain – M. ARES Philippe – Mme TAVARES DE FIGUEIREDO Alice – Mme LAGACHE Maria-José – M. SANDRINI Pierre a quitté la séance à 21h52 – Mme LAMAU Françoise a quitté la séance à 21h52, est revenue en séance à 21h56 et est partie ensuite à 22h25 – M. DEVOIZE Bruno a quitté la séance à 21h52 – Mme GUIGNARD Anita est arrivée en séance à 20h39 – Mme CAILLIE Albine a quitté la séance à 21h14 – M. SIMONNOT Alexandre – M. DAGOIS Gérard - **FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE**

MEMBRES REPRESENTES :

	Procuration à	
Mme HAMOUCHI Yamina	"	M. LE LUDUEC Bernard
Mme VILLOT Isabelle	"	M. LECLAIRE Christian
Mme EL ATALLATI Karima	"	Mme PREVOT Vannina
M. TEMAL Rachid	"	M. DAGOIS Gérard

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Maria-José LAGACHE est désignée à l'unanimité.

Conformément aux articles L. 2122.22 et L. 2122.23 du code général des collectivités territoriales, Madame le Maire procède au compte-rendu des décisions synthétisé dans le tableau suivant :

Numéro + Date	Thème/Structure/ Service	Objet/Titre	Cocontractant/ Durée/date/ Montant
N°2016/189	ANNULEE	ANNULEE	ANNULEE
N°2016/190 28/07/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Convention relative à la mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours dans le cadre du «Forum des Associations 2016» sur le site du gymnase André Messager à TAVERNY	Ass. des Secouristes Français CROIX BLANCHE le 11 septembre Montant NET : 600 €
N°2016/191 10/08/2016	Direction du Patrimoine et du Cadre de vie	Marché relatif à la réalisation de travaux de remplacement de pièces des jeux situés dans les écoles maternelles et crèches de la Commune de TAVERNY	Société SITE EQUIP période des travaux : vacances estivales 2016 et fin avant la rentrée scolaire de septembre 2016 Montant HT : 24 881,92 €
N°2016/192 11/08/2016	Direction du Patrimoine et du Cadre de vie	Contrat d'entretien visant à maintenir l'état de fonctionnement des grandes orgues et leur accordement de l'église Notre Dame de Taverny	Entreprise PASCAL Facteurs d'Orgues à compter de la notification durée de 3 ans Montant annuel HT : 831,56 € Montant annuel TTC : 997,87 €
N°2016/193 11/08/2016	Direction du Patrimoine et du Cadre de vie	Contrats relatifs aux missions de contrôle technique et diagnostics préalables avant travaux pour les établissements communaux recevant du public susvisés faisant l'objet de travaux de réfection ou modification, à savoir les écoles Anne Frank et Belles Feuilles de TAVERNY	Société Socotec durée de 6 mois à compter de la notification Montant HT : 14 800 € Montant TTC : 17 820 €
N°2016/194 29/08/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc logement «Enseignants» au profit d'un agent communal	Mme JUST du 1/09/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 629,39 €
N°2016/195 30/08/2016	Direction des Ressources Humaines	Convention relative à la réalisation du recyclage de la Formation Continue Obligatoire du transport routier de marchandises, en direction d'un agent de la collectivité	Société E.F.R Paris Nord Formation du 5 au 9 septembre 2016 Montant NET : 750 €
N°2016/196 01/09/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Service Événementiel	Convention relative à l'organisation d'un cycle de HUIT conférences sur l'Histoire de l'art et l'art contemporain, intitulé «Notre avenir est dans l'air » pour la saison 2016-2017	Ass. Connaissance de l'art contemporain à compter de la signature et jusqu'au 30 juin 2017 Montant NET : 3868 €
N°2016/197 01/09/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Convention relative à l'organisation d'activités de sculpture de ballons dans le cadre du «Forum des associations»	Ass. Le Temps d'un Rêve le 11 septembre 2016 Montant HT : 1200 € Montant TTC : 1266 €
N°2016/198 01/09/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Service Événementiel	Contrat de cession relative à l'animation de la fête des vendanges de Taverny par la fanfare «Riverboat Stomper Dixieband» dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine	Ass. Big Band de Dijon le 18 septembre 2016 Montant TTC : 1000 €
N°2016/199 01/09/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Service	Convention relative à la mise à disposition de locaux au profit de la Commune de TAVERNY dans le cadre des animations culturelles et patrimoniales prévues pour les	Et. Hôpital LE PARC du 16 au 19 septembre 2016 Montant : Gratuit

	Événementiel	«Journées du Patrimoine 2016 »	
N°2016/200 01/09/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre culturel	Contrat relatif à la cession du droit de représentation du spectacle «LE SIFFLEUR» au Centre Culturel de TAVERNY	Société Blue Line Productions le 6 septembre 2016 Montant HT : 2600 € Montant TTC : 2743 €
N°2016/201 01/09/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Contrat relatif à la mise à disposition de 6 poneys pour l'organisation de ballades équestres sur le site André Messenger et ses alentours dans le cadre du «Forum des associations»	Ass. Val Kalypso le 11 septembre 2016 Montant HT : 500 € Montant TTC : 600 €
N°2016/202 07/09/2016	Direction des Affaires Financières	avenant n°5 d'ajustement contractuel au marché d'assurance n° 2014MP06 relatif aux prestations de couverture des dommages aux biens (lot 1) attribué par décision n°2013-192 du 24 décembre 2013	Société SMACL à compter du 1 ^{er} janvier 2017 Pour le lot 1 : Montant de la prime annuelle, hors indexation : majoration de 15%
N°2016/203 07/09/2016	Direction des Affaires Financières	Contrat relatif au droit d'accès multi utilisateurs OPTIME, outil de suivi de la dette, de la dette garantie et de la stratégie financière de la ville	Société Finance active durée de 3 ans Montant annuel HT : 8 200 € + 2000 € (frais de mis en service pour la 1 ^{ère} année)
N°2016/204 08/09/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Convention relative à la mise à disposition du parking du centre commercial «Les Portes de Taverny» dans le cadre de l'«Ekiden-Relais du Val Parisis»	Syndicat des Copropriétaires du centre commercial «Les Portes de Taverny» le 16 octobre 2016 Montant : Gratuit
N°2016/205 08/09/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages	Signature de l'accord commercial relatif à l'acquisition d'un billet de groupe comportant 27 titres de transport par avion Aller/Retour Paris - Charles de Gaulle / Florence, dans le cadre du séjour à PRATO en Italie	Sociétés AIR FRANCE KLM Delta du 21 au 25 octobre 2016 Montant TTC : 7 065,63 €
N°2016/206 08/09/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre Culturel	Contrat relatif à la cession du droit de représentation du spectacle de «JOYCE JONATHAN» au Centre Culturel de TAVERNY	Société Le Périscope le 11 décembre 2016 Montant TTC : 7385 €
N°2016/207 09/09/2016	Cabinet du Maire	Participation du Maire de la Commune TAVERNY au voyage d'étude organisé à Lisbonne (Portugal)	Ass. des Maires d'Ile-de-France du 05 au 07 octobre 2016 Montant : 1260 €
N°2016/208 09/09/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre Culturel	Contrat relatif à la cession du droit de représentation du spectacle «LA DOUBLE INCONSTANCE» au Centre Culturel de TAVERNY	Ass. La Compagnie R.L le 10 mars 2017 Montant TTC : 7474,57 €
N°2016/209 09/09/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre Culturel	Contrat relatif à la cession des droits de représentation du spectacle «POLYEUCTE» au Centre Culturel de TAVERNY	Ass. La Compagnie Pandora le 7 octobre 2016 Montant TTC : 7912,50 €
N°2016/210 12/09/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre Culturel	Contrat relatif à la cession du droit de représentation du spectacle TRACES par la compagnie «Les 7 Doigts» au Centre Culturel de TAVERNY	Société 7 Tours Productions le 3 décembre 2016 Montant TTC : 14 770 €
N°2016/211 12/09/2016	Direction des Affaires	Révision de la régie d'avances du Cabinet du Maire et des services	

	Financières	généraux	
N°2016/212 12/09/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages	Convention de mise à disposition de locaux et de matériels communaux au sein de la Médiathèque «Les Temps Modernes» de TAVERNY en vue de l'exposition de leurs œuvres photographiques	Ass. Le Bon Réflex du 15/09/2016 au 6/10/2016 Montant : Gratuit
N°2016/213 13/09/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc logement «Enseignants» au profit d'un agent communal	Mme CHARLET du 1/09/2016 au 30/11/2016 Montant mensuel loyer : 610,91 €
N°2016/214 13/09/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc logement «Enseignants» au profit d'un agent communal	Mme COHEN du 1/09/2016 au 30/11/2016 Montant mensuel loyer : 528,35 €
N°2016/215 15/09/2016	Affaires Juridiques, Commande publique et archives	Modification de l'article 2 de la décision n°2016-129 du 17 juin 2016 relative la convention de représentation juridique pour l'engagement des procédures contentieuses dans le cadre de la mise en jeu de la garantie décennale concernant les travaux du Centre culturel, à savoir un référé constat et référé expertise	Maître Robert DUPAQUIER (Cabinet Cap tout droit) montant des honoraires HT par procédure : 1000 € montant des honoraires TTC par procédure : 1200 €
N°2016/216 15/09/2016	Affaires Juridiques, Commande publique et archives	Règlement des frais et honoraires du constat effectué par l'expert désigné par décision de justice du 24 juin 2016 et mis à la charge de la commune de TAVERNY par l'ordonnance du 1 ^{er} septembre 2016	Mr Claude Le Bigot le 15 septembre 2016 Montant TTC : 4433,33 €
N°2016/217 19/09/2016	Affaires Juridiques, Commande publique et archives	Abonnement à la base de données Lexis360 secteur Public + Option Litec	Société LEXISNEXIS du 01/10/2016 au 31/12/2016 Montant HT pour ladite période : 1531,06 € Montant TTC : 1837,28 €
N°2016/218 20/09/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre Culturel	Contrat relatif à la cession du droit de représentation du spectacle «D'UNE ÎLE À L'AUTRE» au Centre Culturel de TAVERNY	Société La Lune dans les pieds le 14/10/ 2016 à 9h15 & 10h30 & le 15 octobre 2016 à 10h montant TTC : 5083,30 €
N°2016/219 20/09/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre Culturel	Contrat relatif à la cession du droit de représentation du spectacle «PAROLES DE DRAGON» au Centre Culturel de TAVERNY	Société Le théâtre des bonnes Langues le 3/02/2017 à 9h45 & 14h15 montant NET : 1600 €
N°2016/220 20/09/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre Culturel	Contrat relatif à la cession des droits de représentation du spectacle «LES FRANGLAISES» au Centre Culturel de TAVERNY	Société Blue Line Productions le 17 mars 2017 Montant TTC : 13 715 €
N°2016/221 20/09/2016	Direction Jeunesse et du Vivre ensemble	Convention relative à la mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours à l'occasion de la course citoyenne, parcours pédestre et ludique à travers la ville organisée en direction des élèves de 6 ^{ème}	Ass. Départementale «Protection civile du Val d'Oise» le 27/09/2016 de 8h à 17h Montant NET : 618 €
N°2016/222 21/09/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Convention relative à la participation de la Croix-Rouge française au dispositif prévisionnel de secours	Ass. Croix Rouge Française le 16/10/2016 Montant NET : 900 €

		dans le cadre de la manifestation «l'Ekiden-Relais du Val Parisis»	
N°2016/223 21/09/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Réalisation de la prestation en chronométrage dans le cadre de la manifestation de «Ekiden-Relais du Val Parisis»	Ass. Aide aux Organismes de Courses Hors Stades (A.O.C.H.S) le 16/10/2016 Montant NET : 1045,30 €
N°2016/224 22/09/2016	Direction Logement et Santé	Contrat de location d'un logement communal affecté au parc logement «Enseignants» au profit d'un agent communal	Mr CLEMENT du 24/10/2016 au 31/08/2017 Montant mensuel loyer : 330,22 €
N°2016/225 23/09/2016	Affaires Juridiques, Commande publique et archives	Contrat relatif à la maintenance préventive du massicot du service de la reprographie de la collectivité	Société Plessis Media's à compter de sa signature, pour une durée d'un an, renouvelable annuellement par tacite reconduction, dans la limite de 3 années consécutives Montant annuel HT : 830 €
N°2016/226 23/09/2016	Direction des Ressources Humaines	Convention pour la réalisation de certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) «R386 1B » en direction de 5 agents de la collectivité	Société E.F.R. Paris Nord du 07 au 09 novembre 2016 Montant NET : 2250 €
N°2016/227 28/09/2016	Direction du Patrimoine et Cadre de vie Service des bâtiments communaux	Marché relatif à la fabrication et l'installation d'un kiosque à musique au parc Leyma de la Commune de TAVERNY	Société GHM à compter de la notification jusqu'au parfait achèvement des travaux Montant HT : 269 336,45 € Montant TTC : 323 203,74 €
N°2016/228 28/09/2016	Direction de l'Action éducative Secrétariat des assemblées	Marché relatif aux fournitures de bureau du marché des fournitures scolaires, de bureau, arts créatifs et tampons (lot n°2) et déclaration d'infructuosité du lot n°4 relatif à l'acquisition de tampons	Société Alda Majuscule à compter de la notification pour une durée initiale d'un an reconductible sans que sa durée totale n'excède 48 mois Montant HT : 28 115 € Montant TTC : 33 738 €
N°2016/229 28/09/2016	Direction des affaires générales Commande publique	Marché relatif à la fourniture de produits et matériels d'entretien, de ouaterie et arts de table : - lot 1 : matériels d'entretien - lot 2 : produits d'entretien - lot 3 : ouaterie - lot 4 : arts de la table	Société SDHE à compter de la notification durée de 12 mois tacitement reconductible par période de 12 mois sans que sa durée totale n'excède 48 mois Montant HT : -Lot n°1 : 16 572,24 € -Lot n°2 : 57 807,19 € -Lot n°3 : 31 681,57 € -Lot n°4 : 6 632,91 € Montant TTC : -Lot n°1 : 19 886,69 € -Lot n°2 : 69 368,63 € -Lot n°3 : 38 017,88 € -Lot n°4 : 7 959,49 €
N°2016/230 28/09/2016	Direction des Systèmes d'Information et télécommunication	Fourniture et mise en place du système de pare-feu WATCHGUARD au profit de la collectivité	Société EVEN le 28/09/2016 Montant HT : 24 173,50 € Montant TTC : 29 008,20 €
N°2016/231 28/09/2016	Direction des Ressources Humaines	Convention relative à l'achat d'espaces publicitaires, internet et référencement sur sites Internet	le groupe Moniteur S.A.S. le 28/09/2016 Montant HT : 7 700 € HT

N°2016/232 29/09/2016	Direction des Ressources Humaines	Convention relative à la réalisation d'une formation «Bruit de voisinage : constat des infractions», en direction d'un agent de la collectivité	Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit (CIDB) du 11 au 13 octobre 2016 les 8 & 9 novembre 2016 Montant NET : 1310 €
N°2016/233 30/09/2016	Direction des Systèmes d'Information et télécommunication	Contrat relatif à la maintenance de matériels informatiques (trois serveurs et la baie SAN) de la collectivité	Société HEWLETT-PACKARD FRANCE durée d'un an, du 01/10/2016 au 30/09/ 2017 Montant annuel HT : 3168€ Montant annuel TTC : 3801,60€
N°2016/234 03/10/2016	Direction Action culturelle, Événementiel et Jumelages Médiathèque	Convention relative à la cession du droit de représentation du Ciné-concert du pianiste Jacques Cambra à la médiathèque «Les Temps Modernes»	Ass. FOS'NOTE le 14 novembre 2016 Montant TTC : 500 €
N°2016/235 04/10/2016	Direction Action culturelle, Événementiel et Jumelages	Marché relatif à l'organisation d'animations dans le cadre des festivités de fin d'années de la ville de Taverny sous forme de 8 lots : Lot 1 : Carrousel Lot 2 : Spectacle de Noël Lot 3 : Navettes petit train Lot 4 : Père Noël Lot 5 : Calèche Lot 6 : Mascotte Lot 7 : Ferme pédagogique Lot 8 : Animations pour enfants Déclaration d'infructuosité des lots n°1 relatif au carrousel, n°3 relatif aux navettes petit train & n°8 relatif aux animations pour enfants	Sociétés Les Gouludrus (lot n°2), Everest Production (lot n°4), Air photo one (lots n°5, n°6 & n°7) à compter de la notification jusqu'au parfait achèvement des prestations Montant TTC par lot : -Lot n°2 : 2 000 € -Lot n°4 : 1 740,75 € -Lot n°5 : 1 092 € -Lot n°6 : 2388 € -Lot n°7 : 1 788 €
N°2016/236 05/10/2016	Direction des Sports et de la Vie associative	Mise en œuvre d'une assistance ostéopathe dans le cadre de la manifestation de «l'Ekiden-Relais du Val Paris»	Centre médical et de radiologie de TAVERNY (Monsieur Montfajon) le 16/10/2016 Montant NET : 150 €
N°2016/237 06/10/2016	Direction de la Petite Enfance et de l'Action sociale Pôle Petite Enfance	Contrat relatif à la formation portant sur l'analyse des pratiques professionnels en direction des accueillantes du Lieu d'Accueil Enfants Parents de Taverny	Mme TOMASCHEWSKI formatrice Petite enfance le 7/10/2016 & le 2/12/2016 Montant NET : 400 €
N°2016/238 10/10/2016	Direction des affaires générales Commande publique	Marché relatif aux travaux d'entretien, de réparation, de réfection et d'amélioration sur le patrimoine bâti communal et sur le patrimoine bâti du centre communal d'action sociale de TAVERNY	Sociétés SOMACO (lot n°1), CCR (lot n°2), UTB (lot n°3), Equipement store fermetures (lot n°4), ERI (lot n°5 et lot n°9), LAMOS (lot n°6), Bouygues Energies services (lot n°7), La Louisiane (lot n°8) à compter de la date de la notification Durée d'un an sans que sa durée ne puisse excéder une durée totale de 4 ans Marché conclu sans montant minimum ni montant maximum
N°2016/239 10/10/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale	Modification des dispositions de l'article 4 des décisions n°2016-178 et n°2016-179 du 12 juillet 2016 quant	

	et des Jumelages Centre Culturel	à l'imputation des dépenses relatives aux spectacles sur deux exercices	
N°2016/240 11/10/2016	Direction des Ressources Humaines	Convention relative à la formation aux gestes de Premiers Secours Civique de niveau 1 (PSC1) à destination des assistantes maternelles de la collectivité	Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Val d'Oise (UDSPVO) le 1 ^{er} /12/ 2016 Montant total NET : 1 800 €
N°2016/241 12/10/2016	Direction Logement et Santé	Convention d'occupation à titre précaire et révocable d'une chambre meublée à la maison relais Henry Grouès de TAVERNY	Mme MBOCK à compter du 31 octobre 2016. Durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction pour des périodes de même durée Montant mensuel du loyer : 411 €
N°2016/242 18/10/2016	Direction Jeunesse et du Vivre ensemble	Contrat relatif à la cession du droit de représentation du spectacle « La ferme ensorcelée » pour une représentation du spectacle en direction des enfants, jeunes et familles Tabernaciennes du Centre Socio-culturel Georges Pompidou de Taverny	Centre de Création et de Diffusion Musicales le 26/10/2016 Montant TTC : 600 €
N°2016/243 18/10/2016	Direction Jeunesse et du Vivre ensemble	Contrat de réservation relatif à l'organisation d'un mini-séjour éducatif et de plein air au centre de pleine nature de CLECY au profit d'une douzaine de jeunes et de leurs encadrants	Ass. Lionel Terray du 24 au 26/10/2016 Montant TTC : 3 734,95 €
N°2016/244 18/10/2016	Direction Jeunesse et du Vivre ensemble	Contrat de réservation relatif à l'organisation des visites de la cité Médiévale de PROVINS au profit de familles usagers du Centre social Georges Pompidou dans le cadre d'un mini-séjour culturel et de loisirs	Ass. Office de tourisme de Provins du 25 au 26/10/2016 Montant TTC : 1 415 €
N°2016/245 18/10/2016	Direction de l'Action Éducative	Représentations des spectacles «Le Cirque du grand Tri» et «Le Chemin de l'Eau» au profit des enfants usagers du Centre de Loisirs Verdun de TAVERNY	Ass. MAN d'DAPPA «Le cirque du grand tri» le 24/10/2016 «Le chemin de l'eau» le 28/10/2016 Montant total HT : 1253,68 € Montant total TTC : 1280 €
N°2016/246 18/10/2016	Direction de l'Action Éducative	Représentation du spectacle «Pauline et les arbres magiques» au profit des enfants usagers du Centre de Loisirs Verdun de TAVERNY	Ass. MAN d'DAPPA le 22/12/2016 Montant HT : 568,07 € Montant TTC : 580 €
N°2016/247 20/10/2016	Direction des affaires générales Commande publique	Marché relatif à la fourniture de tondeuses destinées à l'entretien des terrains de sport et espaces verts de la ville de Taverny	Société GUILLAUME à compter de la notification jusqu'au parfait achèvement des livraisons et des garanties pour les matériaux Montant HT : 30 450,26 € Montant TTC : 36 525,16 €
N°2016/248 20/10/2016	Direction des affaires générales Commande publique	Marché relatif à l'acquisition de matériels de vaisselles au profit de la collectivité	Société Chomette à compter de la notification Durée d'un an sans que sa durée ne puisse excéder une durée totale de 4 ans Montant HT : 7669,56 € Montant TTC : 9 203,47 €
N°2016/249	Direction Action	Contrat relatif à la cession du droit de	Ass. APMA-MUSIQUE

21/10/2016	culturelle, Événementiel et Jumelages Médiathèque	représentation du spectacle «STRONG DOUDOU!» dans le cadre du Festival du Conte organisé à la médiathèque de TAVERNY	le 5/11/2016 Montant HT : 520 Montant TTC : 548,60 €
N°2016/250 21/10/2016	Direction Action culturelle, Événementiel et Jumelages Médiathèque	Contrat relatif à la cession du droit de représentation du spectacle «GrHiPeT, la grande Histoire des Petits Trucs» dans le cadre du Festival du Conte organisé à la médiathèque de TAVERNY	Ass. La Cie d'Arcalande le 16/12/2016 Montant NET : 650 €
N°2016/251 21/10/2016	Direction Affaires culturelles de l'Animation locale et des Jumelages Centre Culturel	Contrat relatif à la cession des droits de représentation du spectacle «CHARLEBOIS : 50 ans - 50 chansons» au Centre Culturel de TAVERNY	Société Les 2 Belges Productions le 19/11/2016 Montant HT : 12 500 € Montant TTC : 13187,50 €
N°2016/252 24/10/2016	Direction de la Petite Enfance et de l'Action sociale Pôle Petite Enfance	Représentation du spectacle «Bric à brac» au multi accueil de la maison de la petite enfance «les minipousses» de TAVERNY	Ass. Théâtre de la vallée le 6/12/2016 Montant HT : 600 € Montant TTC : 685,75 €
N°2016/253 24/10/2016	Direction de la Petite Enfance et de l'Action sociale Pôle Petite Enfance	Contrat relatif à la cession du droit de représentation du spectacle «Boucle d'or et les 3 ours» à la Médiathèque de TAVERNY	Société Touk Touk Cie le 16/12/2016 Montant TTC : 474,75 €

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DEFINITIF DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNIICIPAL DU 28 JANVIER 2016

Le compte-rendu définitif de la séance du conseil municipal du 28 janvier 2016 a été approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DEFINITIF DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2016

Le compte-rendu définitif de la séance du conseil municipal du 18 février 2016 a été approuvé à l'unanimité.

I – URBANISME

147-2016-UR01 – PROJET DE REQUALIFICATION DU QUARTIER SAINTE-HONORINE : AVENANT N° 1 AU PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LE PROMOTEUR KAUFMAN & BROAD

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Article 1 :

Les termes de l'avenant n°1 au protocole d'accord signé entre Madame le Maire et le promoteur Kaufman & Broad, tel qu'annexé à la présente délibération, sont approuvés.

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à signer l'avenant n°1 au Protocole d'Accord avec le promoteur Kaufman & Broad.

Article 3 :

Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération, dont ampliation sera adressée à la Préfecture du Val-d'Oise et copie au promoteur Kaufman & Broad.

148-2016-UR02 – PLAN LOCAL D'URBANISME : DONNE ACTE DE LA PRESENTATION DU PROJET DES NOUVEAUX CAHIERS DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES RELATIFS :

- AU PATRIMOINE BATI ET JARDINS**
- AUX ENSEIGNES ET DEVANTURES COMMERCIALES**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne acte,

Article 1 :

Le cahier de recommandations architecturales est approuvé.

Ce cahier est formé d'un cahier relatif au patrimoine bâti et d'un cahier relatif aux enseignes et aux devantures commerciales.

Article 2 :

Le cahier de recommandations architecturales est annexé au plan local d'urbanisme au titre de l'annexe F1.

Le cahier de recommandations architecturales annule et remplace celui visé à la délibération du 25 juin 1993.

Article 3 :

Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera :

- adressée à la Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise,
- adressé au Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Val d'Oise,
- adressée à la Préfecture du Val-d'Oise,
- publiée au recueil des actes administratifs de Taverny,
- inscrite au registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Taverny.

II – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**149-2016-DEV01 - DEMANDE DE DÉROGATION À LA RÈGLE DU REPOS DOMINICAL DÉPOSÉE PAR LE CENTRE COMMERCIAL LES PORTES DE TAVERNY POUR L'ANNÉE 2017 : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL PREALABLE A LA DECISION DU MAIRE D'AUTORISER 12 OUVERTURES DEROGATOIRES**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 :

Un avis favorable à la demande formulée par le centre commercial « Les portes de Taverny » est émis, en vue d'obtenir une dérogation municipale au principe de repos dominical pour DOUZE (12) dimanches au cours de l'année 2017, tels que listés ci-dessous :

- dimanche 8 janvier 2017,
- dimanche 15 janvier 2017,
- dimanche 25 janvier 2017,
- dimanche 26 mars 2017,
- dimanche 3 septembre 2017,
- dimanche 10 septembre 2017,
- dimanche 26 novembre 2017,
- dimanche 3 décembre 2017,
- dimanche 10 décembre 2017,
- dimanche 17 décembre 2017,
- dimanche 24 décembre 2017,
- dimanche 31 décembre 2017,

Article 2 :

Cette autorisation bénéficie à l'ensemble des enseignes dont la branche commerciale est identique à celle des enseignes présentes au sein du centre commercial Les Portes de Taverny (Code NAF 8299Z).

150-2016-DEV02 - DEMANDE DE DÉROGATION À LA RÈGLE DU REPOS DOMINICAL DÉPOSÉE PAR L'ENSEIGNE GIF1 POUR L'ANNÉE 2017 : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL PREALABLE A LA DECISION DU MAIRE D'AUTORISER 12 OUVERTURES DEROGATOIRES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 :

Un avis favorable à la demande formulée par l'enseigne « GIF1 » est émis, en vue d'obtenir une dérogation municipale au principe de repos dominical pour DOUZE (12) dimanches au cours de l'année 2017, tels que listés ci-dessous :

- dimanche 8 octobre 2017,
- dimanche 15 octobre 2017,
- dimanche 22 octobre 2017,
- dimanche 29 octobre 2017,
- dimanche 5 novembre 2017,
- dimanche 12 novembre 2017,

- dimanche 19 novembre 2017,
- dimanche 26 novembre 2017,
- dimanche 3 décembre 2017,
- dimanche 10 décembre 2017,
- dimanche 17 décembre 2017,
- dimanche 24 décembre 2017,

Article 2 :

Cette autorisation bénéficie à l'ensemble des enseignes appartenant à la même branche commerciale que l'enseigne GIFI (Code NAF 4719B).

151-2016-DEV03 - DEMANDE DE DÉROGATION À LA RÈGLE DU REPOS DOMINICAL DÉPOSÉE PAR L'ENSEIGNE PICARD SAS POUR L'ANNÉE 2017 : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL PREALABLE A LA DECISION DU MAIRE D'AUTORISER 4 OUVERTURES DEROGATOIRES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 :

Un avis favorable à la demande formulée par l'enseigne « PICARD » est émis, en vue d'obtenir une dérogation municipale au principe de repos dominical pour QUATRE (4) dimanches au cours de l'année 2016, tels que listés ci-dessous :

- dimanche 10 décembre 2017
- dimanche 17 décembre 2017,
- dimanche 24 décembre 2017,
- dimanche 31 décembre 2017,

Article 2 :

Cette autorisation bénéficie à l'ensemble des enseignes qui appartiennent à la même branche commerciale que l'enseigne PICARD (Code NAF 4711B).

III – JEUNESSE ET VIVRE ENSEMBLE

152-2016-JVE01 - AIDE AU PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILIALE DU CENTRE SOCIAL GEORGES-POMPIDOU : DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-D'OISE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

Madame le Maire est autorisée à solliciter une subvention à la CAF d'un montant de 1 800 euros pour la conduite du mini-séjour familial d'un coût total de 2954,15 euros, comprenant les frais d'hébergement en hôtel et les sorties.

Article 2 :

Les termes du contrat de projet sont approuvés.

Madame le Maire est autorisée à signer les contrats de projet relatifs à ces demandes de subvention ainsi que tous documents s'y rapportant.

IV - CULTURE

153-2016-CU01 - FESTIVAL DU CINEMA 2017 :

- APPROBATION DU REGLEMENT DE CONCOURS DE COURTS-METRAGES
- ATTRIBUTION DES PRIX

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

La reconduction du concours de courts-métrages dans le cadre du troisième Festival du cinéma de Taverny, durant la période du vendredi 2 au dimanche 4 juin 2017, est approuvée.

La date limite d'envoi des vidéos à l'adresse festivalcinema@ville-taverny.fr est fixée au 22 avril 2017.

Article 2 :

Le règlement du «concours de courts-métrages » du Festival du cinéma de Taverny, joint en annexe pour l'année 2017, est approuvé.

Article 3 :

Madame le Maire est autorisée à remettre les prix aux lauréats du concours.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal pour l'année 2017 (nature 6714 – Bourses et prix).

V – VIE ASSOCIATIVE

154-2016-VA01 – SYSTEME D'ENTRAIDE SOLIDAIRE : DESIGNATION DE L'ATTRIBUTAIRE DE L'APPEL A PROJETS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue,

Article 1er :

La Croix Rouge Française, Unité locale des Bois de la Plaine, est désignée attributaire de l'appel à projets « Système d'entraide solidaire visant à lutter contre les inégalités sociales et l'exclusion sur le territoire communal » lancé par la Commune ».

Article 2 :

Madame le Maire est autorisée à signer tous documents ou actes s'y rapportant.

VI – RESSOURCES HUMAINES

155-2016-RH01 - CONVENTION RELATIVE AU REMBOURSEMENT DES HONORAIRES DES MEDECINS DE LA COMMISSION DE REFORME ET DU COMITE MEDICAL INTERDEPARTEMENTAL ET DES EXPERTISES MEDICALES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

Les termes de la convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne Région Ile de France (CIG) – 15 rue Boileau à Versailles (78000), représenté par son président, Jean-François PEUMERY, relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission de réforme et du comité médical et des expertises médicales, sont approuvés.

La convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de la date de signature.

La convention précédente relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission interdépartementale de réforme est abrogée.

Article 2 :

Le montant forfaitaire de remboursement de la rémunération des médecins membres du comité médical pour la collectivité est fixé à 8,06€ par dossier, charges patronales incluses.

Article 3 :

Le montant forfaitaire de remboursement des médecins membres de la commission de réforme pour la collectivité est fixé en fonction du nombre de dossiers présentés en chaque séance, les charges patronales incluses :

- pour un nombre de dossiers inférieur à 5 : 32,98€
- pour un nombre de dossiers compris entre 5 et 10 : 19,77€
- pour un nombre de dossiers supérieur à 10 : 69,03€

Article 4 :

Le paiement des expertises diligentées par le comité médical et par la commission de réforme est avancé par le CIG, qui transmettra à la Mairie de Taverny l'état de sommes à rembourser.

Article 5 :

Madame le Maire est autorisée à signer ladite convention et ses éventuels avenants avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne Région Ile de France (CIG).

156-2016-RH02 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET ET NON COMPLET

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

Article 1er :

La modification du tableau des effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet est approuvée, comme suit :

- à compter du 1^{er} décembre 2016 :

EFFECTIF ACTUEL	SUPPRESSIONS	NOMBRE	CREATIONS	NOMBRE	TOTAL AU 01/12/2016
Filière administrative					
13			Attaché	+1	14
2			Adjoint administratif principale de 1 ^{ère} cl	+1	3
22	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	-1			21
Filière Sportive					
2	Educateur Territorial des APS principal de 2 ^{ème} cl	-1			1
Filière animation					
30			Adjoint d'animation de 2 ^{ème} cl	+1	31
Filière médico-sociale					
14	ATSEM 1 ^{ère} cl	- 1			13
		-3		+ 3	

- à compter du 1^{er} janvier 2017:

EFFECTIF ACTUEL	SUPPRESSIONS	NOMBRE	CREATIONS	NOMBRE	TOTAL AU 01/01/2017
Filière technique					
5	technicien principal de 1 ^{ère} cl	- 1			4
Filière police municipale					
6			Gardien	+ 2	8
		- 1		+ 2	

VII – FINANCES

157-2016-FI01 - SA HLM ANTIN RESIDENCES :

ATTRIBUTION D'UNE GARANTIE D'EMPRUNT POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE PRÊTS PRÉCÉDEMMENT GARANTIS PAR LA VILLE AU TITRE DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS AU SEIN DE LA ZAC DES LIGNIÈRES ET DE LA RÉHABILITATION DE LOGEMENTS AUTOUR DE LA PLACE DES 7 FONTAINES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

La commune réitère sa garantie pour le remboursement de chaque ligne du prêt réaménagée, initialement contractée par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les conditions définies à l'article 2 et référencée(s) à l'annexe « caractéristiques financières des lignes du prêt réaménagées », La garantie est accordée pur chaque ligne du prêt réaménagée, à hauteur de la quotité indiquée à l'annexe précitée, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues (en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être

dues notamment en cas de remboursement anticipé) ou les intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre des prêts réaménagés.

Article 2 :

Les nouvelles caractéristiques financières des lignes de prêts réaménagées sont indiquées pour chacun d'entre elles, à l'annexe « caractéristiques financières des lignes de prêt réaménagées » qui fait partie intégrante de la présente délibération.

Concernant les lignes du prêt réaménagées à taux révisables indexées sur le taux du livret A, le taux du Livret A effectivement appliqué auxdites lignes du prêts réaménagées sera celui en vigueur à la date de valeur du réaménagement.

Les caractéristiques financières modifiées s'appliquent à chaque Ligne du prêt réaménagées référencée à l'annexe à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

A titre indicatif, le taux du livret A au 01/03/2016 est de 0.75% ;

Article 3 :

La garantie de la collectivité est accordée jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l'emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la caisse des dépôts et consignations, le garant s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 :

La commune s'engage jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges.

Article 4 :

Madame le Maire est autorisée à signer le contrat de garantie d'emprunt ci annexé et toute pièce nécessaire à la gestion de la garantie communale ici accordée.

**158-2016-FI02 - OPH VAL-D'OISE HABITAT :
ATTRIBUTION D'UNE GARANTIE COMMUNAL D'EMPRUNT POUR LE PROGRAMME
D'ACQUISITION-AMÉLIORATION DE 13 LOGEMENTS SIS AU 108 RUE DE PARIS À TAVERNY**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

La garantie est accordée à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 767 657 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt n°53638, constitué de 4 lignes du prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale des prêts et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 :

Le ville de Taverny s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Article 4 :

Le ville de Taverny s'engage jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges.

Article 5 :

Madame le Maire est autorisée à signer le contrat de garantie d'emprunt ci annexé et toute pièce nécessaire à la gestion de la garantie communale ici accordée.

159-2016-FI03 – BUDGET 2016 DE LA VILLE DE TAVERNY : DECISION MODIFICATIVE N° 2

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue,

Article 1er :

Adopte la décision modificative n° 2 telle que figurant dans la maquette comptable joint en annexe,

160-2016-FI04 - COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS :

APPROBATION DU RAPPORT CLECT 2016 N° 1 DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES RELATIF A L'AJUSTEMENT DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2016 AU TITRE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC D'ERMONT EAUBONNE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Article 1er :

Le rapport CLECT 2016 n° 1, établi le 5 septembre 2016 par la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté d'agglomération Val Parisis, pour l'ajustement des attributions de compensation 2016 au titre de l'aménagement de la Zac d'Ermont Eaubonne, est approuvé.

**161-2016-FI05 - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS :
APPROBATION DU RAPPORT CLECT 2016 N° 2 DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES RELATIF A L'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES 2016 AU TITRE DE LA VOIRIE, DES PARKINGS, DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE, DES SERVICES EMPLOI, DES BIBLIOTHÈQUES, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA MAISON DE LA JUSTICE, DE L'INTÉGRATION DE LA COMMUNE DE FREPILLON, ET DE LA PRÉVENTION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Article 1er :

Le rapport CLECT 2016 n° 2, établi le 5 septembre 2016 par la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté d'agglomération Val Parisis, au titre de la voirie, des parkings, des aires d'accueil des gens du voyage, des services emploi, des bibliothèques, de l'environnement, de la maison de la justice, de l'intégration de la commune de Frépillon, et de la prévention hygiène et sécurité, est approuvé.

VIII - JURIDIQUE

162-2016-JU01 - MODIFICATION DE LA REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES, DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES, DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CONSEILS DES ECOLES ET ETABLISSEMENTS DU SECONDAIRE AINSI QU'AU SEIN DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Article 1er :

Les résultats du 1^{er} tour de scrutin public pour la désignation des membres au sein des commissions municipales, des commissions administratives, des conseils d'administration des conseils des écoles et établissements du secondaire ainsi qu'au sein des syndicats intercommunaux sont les suivants :

	Conseiller(s) candidat(s)	Exprimés	Abstentions	Nombre de Voix
ORGANISMES PARAMUNICIPAUX				
Comité Technique (CT) <i>(membre titulaire)</i>	Catherine CHAPELLE	31	2	29
Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) <i>(membre titulaire)</i>	Florence PORTELLI, Maire	31	2	29
COMMISSION MUNICIPALE				
Cadre de vie	Maria-José LAGACHE	31	2	29
COMMISSIONS ADMINISTRATIVES				
Commission consultative des	Christian LECLAIRE	32	3	29

services publics locaux				
CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ECOLES MATERNELLES ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECONDAIRE				
Ecole maternelle Marcel Pagnol	Philippe ARES	32	3	29
Lycée Louis Jouvet (<i>membre suppléant</i>)	Philippe ARES	32	3	29
SYNDICATS INTERCOMMUNAUX				
Syndicat intercommunal d'assainissement de la région d'Enghien (SIARE) (<i>membre titulaire</i>)	Elie SANTI	32	3	29
Syndicat intercommunal pour l'assainissement autonome (SIAA) (<i>membre titulaire</i>)	Elie SANTI	32	3	29
Syndicat mixte départemental d'électricité, de gaz et des télécommunications du Val-d'Oise (SMDEGTVO) (<i>membre titulaire</i>)	Gilles GASSENBACH	32	3	29

La majorité absolue a été obtenue par l'ensemble des candidats.

Article 2 :

Il est pris acte de la désignation de Monsieur Michel LELOUP, en tant que membre titulaire de la Commission d'appel d'offres.

Article 3 :

La délibération n° 27-2014-AG03 du Conseil Municipal en date du 17 avril 2014, concernant la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des syndicats intercommunaux, est modifiée en conséquence.

Article 4 :

La délibération n° 28-2014-AG04 du Conseil Municipal en date du 17 avril 2014, concernant la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des organismes para-municipaux : CCAS – Caisse des écoles – CTP et CHS, est modifiée en conséquence.

Article 5 :

La délibération n°29-2014-AG05 du Conseil Municipal en date du 17 avril 2014 relative à la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des commissions administratives, est modifiée en conséquence.

Article 6 :

La délibération n° 33-2014-AG09 du Conseil Municipal en date du 17 avril 2014, concernant la désignation des membres des conseils d'écoles, est modifiée en conséquence.

Article 7 :

La délibération n° 142-2014-AG01 du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2014 relative à la modification de la représentation de la Commune au sein des conseils d'administration des établissements scolaires du secondaire : Lycées et Collèges, est modifiée en conséquence.

Article 8 :

La délibération n° 177-2015-JU02 du Conseil Municipal du 26 novembre 2015 relative aux commissions municipales : modification du nombre de commissions, fixation et désignation des membres, modification du règlement intérieur du Conseil Municipal, est modifiée en conséquence.

Article 9 :

La délibération n° 19-2015-AG03 du Conseil Municipal en date du 26 février 2015 relative à la modification de la représentation de la Commune au sein du Conseil Technique Paritaire (C.T.P), est modifiée en conséquence.

Article 10 :

Les autres articles des délibérations susvisées restent inchangées.

163-2016-JU02 – DENOMINATION DU CENTRE CULTUREL DE LA COMMUNE DE TAVERNY : THEATRE MADELEINE RENAUD

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue,

Article 1^{er} :

Le Centre Culturel de TAVERNY est dénommé « Théâtre Madeleine Renaud ».

Article 2 :

Un panneau extérieur sera apposé sur le bâtiment du Centre culturel précisant la nouvelle dénomination.

Article 3 :

Madame Le Maire est autorisée à signer tout acte et document afférents à ce dossier.

Toutes ces délibérations :

- seront publiées dans le recueil des actes administratifs et inscrites au registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Taverny,
- peuvent faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de Taverny dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4 boulevard de l'Hautil à Cergy-Pontoise (95027) dans un délai de deux mois à compter de la publication de la délibération ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

La séance est levée à 22 h 40.

**POUR EXTRAIT CONFORME,
TAVERNY, LE 22 novembre 2016
LE MAIRE,**



Florence PORTELLI